

Compte-rendu du conseil d'école du jeudi 09 novembre 2017

Présents :

- Mr Civrais, directeur
- Mme Beausse, adjointe au maire
- Mme Grelier, conseillère municipale
- Mr Duvallon, DDEN
- Mmes Auvinet, Boinot, Migaud, Sicot et Mr Mangin, enseignants
- Mmes Arcourt, Marquis, Moineaud, Sauvage, Vignerte et Willem, RPE
- Mme Pipet, responsable périscolaire
- Mme Bailli, stagiaire ESPE

Excusés :

- M. Gay, IEN de Parthenay
- M Morineau, maire
- Mmes Alibert, enseignante
- Mme Roux, Mrs Charrier et Gaudin, RPE

Pot d'accueil offert par l'école.

Début de la séance : 18h40

I. VIE SCOLAIRE

1. Les élections des RPE

Communication, préparation et organisations positives.

Les résultats : 149 votants sur 243 inscrits / bulletins blancs ou nuls = 14 / Taux de participation = 61,32% (en augmentation) / 6 sièges pourvus.

Les parents d'élèves élus sont :

- titulaires : Mmes Emilie AR COURT, Magali MOINEAUD, Sandra SAUVAGE et Rachel WILLEM, et Mrs Marc CHARRIER et Cédric GAUDIN .
- suppléants : Mmes Maëlys MARQUIS, Jennifer ROUX et Stéphanie VIGNERTE .

2. Le règlement intérieur (RI)

Lecture et propositions de modifications du RI :

- Le nom de l'école : « *École de la Plaine* »
- Titre II, art. 2:modification des jours et horaires des activités pédagogiques complémentaires : « *de 15h45 à 16h30, le lundi et le jeudi* » sera remplacé par « *de 15h45 à 16h15, les lundi, mardi et jeudi.* »
- Titre II, art. 2 : remplacer « *quatre enseignants* » par « *trois enseignants* » ;
- Titre V : Rajouter : « *En accord avec l'enseignant, les bonbons ne sont autorisés que pour fêter un anniversaire.* »

Les modifications et rajouts sont acceptés par vote à l'unanimité.

3. Rythmes scolaires

Suite aux sondages réalisés auprès des familles, des enseignants et au regard de la position de la commune sur ce sujet, le maintien de la semaine à 4 jours et demi est validé. Le PEDT 2017-2020 a été validé et signé.

4. Effectifs, répartition et personnel

- Classe de CP Mme Auvinet : 26 CP / Classe de CE1 de Mme Sicot : 26 CE1 / classe de CE1-CE2 de Mr Civrais et Mme Alibert (80% et 20%) : 25 (7 + 18) / classe de CE2-CM1 de Mme Migaud : 25 (13 + 12)/ classe de CM1-CM2 de Mme Boinot : 25 (19 + 6) / classe de CM2 de Mr Mangin : 26

- 26 CP + 33 CE1 + 31 CE2 + 31 CM1 + 32 CM2 = 153 élèves. Les effectifs vont continuer de baisser : départ de 32 élèves et arrivée de 26. Prévisions rentrée 2018 = 147 élèves.

Informations complémentaires :

- 76 filles et 77 garçons ;
- 1 élève en retard d'1 an et 4 élèves en avance de 1 an.
- 1 stagiaire MEEF dans la classe de Mr Civrais, le lundi et le mardi jusqu'en mars 2018.
- 5½ journées d'absence (santé et formations professionnelles) : remplacements assurés.
- Interventions du RASED (Mme Mineboo : enseignante spécialisée / Mr Geffard : psychologue) auprès des élèves du CP et CE1 : travail en petits groupes deux fois par semaine. Mme Mineboo aide aussi à la passation des évaluations CDO pour les CM1 et CM2.

5. Santé et hygiène

- 3 dossiers de PAI formalisés.
- 2 élèves en situation de handicap, nécessitant un fauteuil roulant pour les déplacements hors de l'école.
- Discussion autour de l'introduction de bonbons à l'école suite à l'observation des enseignants : De plus en plus d'enfants apportent des bonbons dans l'école (sans raison particulière) ce qui n'est pas bon pour la santé et l'hygiène. De plus, cela entraîne des conflits sur le temps scolaire ou périscolaire. Un mot d'information sera distribué aux familles et une clause spécifique a été rajoutée au règlement intérieur de l'école.

6. Sécurité

- Exercice « incendie » du 08/06/2017 : exercice réussi.
- Exercice « alerte intrusions » du 15/09/2017 : exercice réussi. Toujours un problème d'alarme spécifique.
- Le Comité de pilotage « sécurité » : Les membres sont : Mme Sicot et M Civrais représentants de l'école, Mme Grelier représentante de la mairie, Mme Sauvage et M. Gaudin représentants des parents, Mme Pipet représentante du périscolaire et M Duvallon représentant des DDEN. Il sera chargé de déterminer les améliorations à apporter au niveau de la sécurité à l'école, pendant les APS, à la cantine et à la garderie.
- Une action pour améliorer le stationnement devant l'école sera conduite par les différents partenaires : mise en place d'un panneau d'interdiction de stationner au niveau de l'arrêt du car scolaire, une sensibilisation auprès des parents sera menée par les RPE et les enseignants.
- Un rappel sera fait aux parents d'élèves concernant les dangers de strangulation à l'école.

7. Coopérative scolaire

Bilan de l'année 2016/2017 validé par l'OCCE 79.

- Charges : 9127,70€
- Produits : 10439,90€
- État des comptes au 01 septembre 2017 = 5075,88€
- Facture du camp USEP de juin 2017 = 3375€ (payée début septembre). Il reste donc sur le compte : 1700,88€
- La participation à la coop scolaire demandée aux familles a été augmentée de 2€. Il n'y avait pas eu d'augmentation depuis des années. La participation des familles remonte après des années de baisse. La somme des participations se monte actuellement à 1500€.
- Intervention du photographe scolaire. Les bénéfices de la vente des photos seront d'environ 650€.
- Le coût des transports est toujours un problème car il représente pour la coop comme pour la commune, une somme considérable. Mme Beausse précise qu'un courrier des communes du bassin Nord de la CAN sera envoyé aux représentants de la CAN, afin de sensibiliser les élus à ce problème.

II. APPRENTISSAGES

1. le projet d'école

Nous sommes dans une année charnière, entre le projet 2013-2017 et celui 2017-2021. Le travail de préparation du prochain projet d'école se fera tout au long de l'année scolaire 2017-2018, en lien avec le projet académique 2017-2021.

Les points forts du projet académique sont la liaison GS-CP (sur les apprentissages fondamentaux), le développement du numérique, les liaisons inter-cycles,

2. Actions pédagogiques et éducatives

Littérature :

- Projet « Les Palmes de la CAN + expo artistique » sur le thème « Là où je vis et là où je voudrais vivre », en partenariat avec la médiathèque de Villiers en Plaine.
- Projet fédérateur à l'ensemble des classes : le théâtre.

EPS et citoyenneté :

- Les rencontres et les actions USEP / Natation pour les élèves de CP et CE1 (9 séances à Chauray) / Kayak-Voile pour les classes de CM1-CM2 et CM2 / Camp USEP au Lambon.
- Être délégué / être élève-médiateur
- Participation d'élèves à la commémoration du 11 nov et au téléthon.

Sciences et Environnement :

- intervention de la CAN (les déchets , le compostage)
- Défis- scientifiques
- camp dans le Marais pour les classes de CE1 et CE1-CE2

Culture :

- Le patrimoine local : partenariat avec la médiathèque de Villiers en Plaine (architecture)
- La semaine des langues.
- Interventions d'une assistante anglaise auprès des classes de CM2, CM1-CM2, CE2-CM1 et CE1-CE2.

3. Suivi des élèves

APC :

Réorganisation des APC : 3 séances de 30 minutes par semaine (lundi, mardi et jeudi). 2 séances sont réservées à l'aide individualisée sur les apprentissages fondamentaux. La séance du mardi, à partir de la période 2, est réservée aux compétences en informatique, compétences transversales aux différents domaines d'apprentissage, pour tous les élèves du cycle 2 (9 séances par élève).

RASED :

Prise en charge régulière sur les deux premières périodes d'élèves du CP et CE1, en fonction des résultats des évaluations diagnostiques du début d'année scolaire.

Interventions du psychologue scolaire pour relation avec les familles.

III. MATERIELS ET TRAVAUX

1. Matériels :

- Les classes de Mme Auvinet (CP) et de Mme Migaud (CE2-CM1) ont été équipées de Vidéoprojecteurs avec solution interactive. Toutes les classes sont maintenant équipées.
- Des ordinateurs sont en cours d'installation dans la classe de CM2.
- réaménagement de la 7ème classe pour les activités d'arts plastiques et les ateliers périscolaires.

2. Travaux :

- Le marquage au sol de la cour de l'école a été refait pendant l'été.
- Une petite liste de travaux (sanitaires, serrure d'une des classes ..sera transmise à la mairie courant novembre.

IV. PERISCOLAIRE (bilan de rentrée)

- Le temps d'activité plus long permet de mieux profiter et finaliser les activités.

- Les groupes sont plus chargés et le nombre de propositions d'activités est moindre du fait de l'organisation sur 3 jours.

V. QUESTIONS RPE

Cantine :

Peut-on envisager un pique-nique commun à tous les élèves lors des sorties scolaires ?

C'est difficilement envisageable du fait que le fournisseur de la cantine vend plus cher le pique-nique que le repas normal et que la confection des sandwiches n'est pas comprise. De plus, se pose le problème du transport de la nourriture et la difficulté de gestion des PAI.

Peut-on envisager un tarif dégressif pour la cantine et le centre de loisirs à partir du 2eme enfant inscrit ?

Non, ce n'est pas envisageable.

APS :

Concernant les APS ,y a-t-il un dispositif de formations mis en place pour les animateurs ?

Les animateurs ont leur formation initiale qui leur permet d'exercer; celle - ci est régulièrement complétée dans le cadre de la formation continue. Il n'y a pas de formation spécifique à chaque atelier.

S'il y a besoin de bénévoles pour aider au bon déroulement des activités ,nous pourrions proposer,à chaque rentrée ou en cours d'année,aux parents d'élèves de participer ?

Les parents d'élèves et autres intervenants bénévoles seront les bienvenus. Un appel aux bonnes volontés via le carnet de liaison en début de chaque année sera fait.

Sécurité :

A la garderie,les parents s'interrogent sur la difficulté à maintenir une surveillance continue aux 3 endroits stratégiques pour assurer un visuel global des enfants à l'extérieur.Une personne supplémentaire n'est elle pas nécessaire ?

La mairie respecte la réglementation en vigueur et n'envisage pas d'autre poste.

Nous réitérons notre demande auprès de la commune pour qu'un panneau de signalisation de type »stationnement interdit »soit installé aux abords de l'école et à la vue de tous.Est ce envisageable ?

Un panneau de stationnement interdit avec mise en fourrière des véhicules sera installé bien en évidence près de l'emplacement du bus. Pour un meilleur impact, il sera installé lors de l'opération de prévention organisée par les RPE.

Fin de la séance : 20h50

Les secrétaires :

RPE :

Mairie :

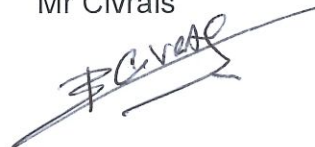
Directeur :

Mme Moineaud

Mme Arcourt

Mme Beausse :

Mr Civrais



M Civrais

